

La rétroaction des étudiants en cours de session pour améliorer l'enseignement

(avril 2005)

Introduction

Les dernières années ont vu l'Université de Montréal accorder une attention soutenue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et ainsi qu'aux rôles joués à cet égard par les différents processus d'évaluation. Notons les travaux successifs du Groupe de travail conjoint sur l'évaluation de l'enseignement, du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement devenu par la suite Groupe sur l'évaluation de l'enseignement. Notons également les investissements importants de l'Université dans le Centre d'étude et de formation en enseignement supérieur (CEFES)¹.

Plusieurs recommandations ont été adoptées en 2001 par l'Assemblée universitaire² dont celles-ci qu'il convient de rappeler:

- de distinguer, pour les fins poursuivies, l'évaluation statutaire, liée à la carrière des professeurs, de l'évaluation des prestations d'enseignement-cours (#1);
- de réviser les textes relatifs à l'évaluation afin de clarifier les objectifs respectifs de a) l'évaluation de la prestation d'enseignement-cours, effectuée en fin de trimestre; b) de l'évaluation d'étape à des fins formatives qui vise l'amélioration du cours pendant sa prestation en cours de trimestre et c) de l'évaluation pour fins statutaires, effectuée aux fins de la nomination et de la promotion des professeurs ou de la probation des chargés de cours (#3);
- aux unités de promouvoir auprès des professeurs et des chargés de cours l'utilisation de l'évaluation d'étape à des fins formatives (#4);
- au CEFES d'informer les unités de cette modalité d'amélioration de la prestation d'enseignement-cours (#5).

Le présent document vise à clarifier conceptuellement l'évaluation d'étape à des fins d'amélioration de l'enseignement en tant que rétroaction sur l'enseignement en cours de session. Ainsi, il devrait contribuer à une plus grande sensibilisation des unités à l'égard de ce processus et à favoriser des choix pertinents de démarches et d'instruments permettant d'en maximiser les retombées. Ceci est d'autant plus important qu'une telle pratique est relativement peu répandue à l'Université.

Le dernier rapport d'étape à l'Assemblée universitaire déposé par le Groupe sur l'évaluation de l'enseignement (8 septembre 2004) faisait notamment le point sur les recommandations touchant l'évaluation en cours de session à des fins d'amélioration de

¹ Du mois de mai au mois d'octobre 2006, le Bureau d'évaluation des programmes et de l'enseignement (BEPE) a remplacé le Soutien à l'évaluation de l'enseignement et des programmes d'études (SEEPE), unité rattachée au CEFES de janvier 2005 à avril 2006. Depuis octobre 2006, les ressources et mandats du BEPE ont été réintégrés au CEFES.

² Rapport à l'Assemblée universitaire du Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement, adopté lors de la 423^e séance tenue le 5 mars 2001.

l'enseignement. Il y est rapporté que près du 2/3 des unités d'enseignement n'en font pas la promotion alors que cette pratique n'est pourtant pas généralisée. Le sondage réalisé préalablement au rapport indique que pour plus du tiers des unités, il s'agit d'une pratique peu ou pas utilisée et seulement 14% des unités ont répondu qu'il s'agissait d'une pratique largement utilisée. Plus précisément :

« Les approches utilisées pour l'évaluation d'étape visant l'amélioration du cours durant sa prestation en cours de trimestre varient selon les unités : certaines (8) ont un processus systématique alors que d'autres (9) laissent l'initiative au professeur; 13 unités indiquent que l'association étudiante a joué un rôle dans l'implantation de la pratique et 8 mentionnent que l'association étudiante est impliquée dans la gestion du processus.»
(p. 7)

La sensibilisation à ces approches d'évaluation en cours de session fait partie du programme de formation des futurs professeurs et chargés de cours offert par le CEFES. De plus, des ateliers sur ce sujet sont offerts à l'ensemble des enseignants et des conseillers pédagogiques sont aussi disponibles pour guider leur démarche : cependant, un nombre limité de professeurs se sont prévalus de ces ressources à ce jour.

Cet état de situation montre l'importance de préciser les balises de la rétroaction des étudiants en cours de session pour améliorer l'enseignement qui, en conjonction d'un plan de sensibilisation et d'une offre plus complète de moyens pour aider les enseignants, favoriseront une implantation plus large et adéquate de cette pratique. Ce document précise justement ces balises en abordant les distinctions entre les divers types d'évaluation, les caractéristiques ou modalités de la démarche et les conditions pour maximiser l'amélioration de l'enseignement.

Distinctions entre divers types d'évaluation

Il convient dans un premier temps de clarifier les différentes appellations entourant l'évaluation de l'enseignement afin de cerner ce qu'on entend par rétroaction des étudiants en cours de session pour améliorer l'enseignement.

L'évaluation statutaire a pour but de fournir des informations pertinentes aux instances qui seront appelées à prendre des décisions concernant le statut des enseignants, soit la carrière d'un professeur (renouvellement ou promotion) ou la probation d'un chargé de cours. Elle porte, pour toute la période considérée, sur l'ensemble des activités d'enseignement (prestations d'enseignement, direction de mémoires et de thèses, direction de travaux dirigés, production de matériel pédagogique, implication dans une équipe-programme, etc.) et non seulement sur le seul objet des prestations d'enseignement.

Bien que l'évaluation des prestations d'enseignement effectuée en fin de session par les étudiants soit un moyen de recueillir des informations considérées, parmi d'autres, lors de l'évaluation statutaire, cette évaluation vise d'abord des fins d'amélioration de l'enseignement. Elle vise à obtenir une rétroaction auprès des étudiants afin d'éclairer les

enseignants sur les points forts et les points faibles de leur enseignement en vue d'apporter les correctifs nécessaires (Bernard, 1992). L'impact de cette rétroaction se fait ressentir lors d'une prochaine prestation de cet enseignement.

La rétroaction des étudiants en cours de session se distingue de cette dernière en ce qu'elle n'a qu'une visée d'amélioration de l'enseignement. De plus, la rétroaction obtenue rapidement de la part des étudiants permet à l'enseignant de connaître les aspects pouvant être améliorés en cours de prestation, c'est-à-dire durant le trimestre même. Il est cependant bien entendu que d'autres sources de rétroaction existent telles que collègues, professeurs, conseillers pédagogiques.

Outre ajuster l'enseignement, cette rétroaction a un effet bénéfique sur les relations entre professeurs et étudiants. Elle répond au désir des étudiants de contribuer à l'amélioration du cours pendant la prestation et de profiter immédiatement des améliorations faites par l'enseignant suite aux suggestions des étudiants. La rétroaction des étudiants en cours de session pour améliorer l'enseignement n'est pas un exercice de communication à sens unique, des étudiants vers le professeur. C'est un moment où il peut y avoir, de part et d'autre, questionnement et échanges au sujet de sa contribution au cours et celle de l'autre partenaire.

En termes d'effets de la rétroaction des étudiants en cours de session pour améliorer l'enseignement, notons qu'il est démontré que les enseignants qui recourent aux évaluations en cours de session peuvent obtenir de meilleures évaluations de l'enseignement en fin de session (Overall & Marsh, 1979).

Caractéristiques de la démarche

J. A. Centra (1993) a identifié quatre conditions pour maximiser l'amélioration de l'enseignement suite à une rétroaction :

1. l'information fournie au professeur au sujet de son enseignement est nouvelle;
2. l'information doit avoir de la valeur aux yeux du professeur, ce qui peut dépendre de la crédibilité de la source et de la façon dont l'information a été obtenue;
3. le professeur doit être motivé intrinsèquement à changer;
4. enfin, il doit savoir quoi et comment changer.

Pour satisfaire ces quatre conditions, la rétroaction des étudiants en cours de session doit être une démarche réfléchie, volontaire et souple.

Une démarche réfléchie

Les professeurs utilisent naturellement divers moyens pour ajuster leur enseignement : observation des étudiants en classe, regard sur les productions ou performances des étudiants, échanges occasionnels avec certains étudiants. Ces gestes sont inhérents au

professionnalisme en enseignement. Recourir à la rétroaction des étudiants en cours de session pour améliorer l'enseignement est un pas supplémentaire délibéré et plus systématique : le moment est choisi, les moyens sont prévus, l'ensemble des étudiants sont consultés. Selon Huba & Freed (2000), il faut en plus préalablement réfléchir à ce qui est recherché comme information et être prêt à apporter rapidement certains changements, s'il y a lieu.

Cette forme d'évaluation commence donc par une ouverture de l'enseignant à apporter certaines améliorations à son enseignement. Il peut choisir de questionner les étudiants sur des aspects précis et avertir les étudiants d'avance de la démarche afin qu'ils puissent eux aussi aborder cette évaluation de manière réfléchie. Les décisions à prendre suivant la rétroaction des étudiants seront³, le cas échéant, d'expliquer :

- ce qui peut être changé immédiatement durant la session et le faire;
- ce qui peut ou doit attendre la prochaine version du cours;
- ce qui ne peut être changé pour des raisons pédagogiques, disciplinaires ou autres.

Ronald Smith (2001) précise que la rétroaction est essentielle à l'amélioration de l'enseignement en utilisant l'information pour peaufiner les actions et les stratégies pédagogiques en vue de mieux atteindre les buts qu'on s'est fixés. Michele Marincovitch (dans Seldin, 1998) conseille d'utiliser cette l'évaluation en cours de session afin de procéder par retouches tout en leur donnant le temps de porter fruit. Elle déconseille d'opérer des changements trop importants à un cours immédiatement à la suite de la rétroaction en cours de session ou sans soutien pédagogique, bien que la rétroaction des étudiants puisse entraîner des changements plus importants chez le professeur.

Il faut être réaliste quant aux changements possibles en cours de session, surtout sans autre vérification. Un soutien permet par ailleurs de faire un choix éclairé pour effectuer, s'il y a lieu, des changements plus en profondeur de son enseignement : l'aide offerte par un conseiller pédagogique du CEFES, ou par un mentor (professeur d'expérience) ou autre personne que l'enseignant reconnaît comme crédible, est importante pour le guider dans les décisions à prendre pour savoir quoi changer et comment effectuer les changements suite à la rétroaction.

Une démarche volontaire

Pour être efficace dans l'amélioration de l'enseignement, la rétroaction participe donc d'une réflexion continuelle du professeur sur sa pratique. La rétroaction en cours de session a d'autant plus d'impact pour améliorer l'enseignement qu'elle est initiée volontairement par le professeur. Le professeur recherchera des informations pertinentes, il accordera plus de crédibilité à la rétroaction mais surtout, tel que le souligne Centra, le changement dépend de l'engagement du professeur et d'une ouverture au changement reposant sur sa motivation intrinsèque.

³ Claire Bélanger (2004) : « L'évaluation formative de l'enseignement en cours de trimestre », Les midis du CEFES, CEFES, Université de Montréal.

La motivation intrinsèque est associée à la recherche d'un sentiment de compétence et de contrôle face à son travail : la personne trouve du sens dans son travail, en observe les résultats et s'en attribue les effets. Une rétroaction en cours de session qui serait trop dure et non constructive peut placer le professeur sur la défensive et générer au contraire une anxiété délétère pour la disposition au changement, et même entraîner une moins grande créativité, une plus grande rigidité et une moins bonne prestation d'enseignement (McKeachie, 1982). Il est possible d'obtenir qu'un plus grand nombre de professeurs utilisent la rétroaction en cours de session par des moyens faisant appel à une motivation extrinsèque : se conformer à la pratique courante du département, répondre à la demande des étudiants, etc. Cette avenue n'est cependant pas porteuse du maximum de potentiel d'améliorations de l'enseignement.

Pour porter pleinement ses fruits, la rétroaction en cours de session doit donc pouvoir se réaliser avec un maximum de sérénité. Sérénité pour les étudiants : il convient qu'ils puissent exprimer leurs opinions en toute confiance. Sérénité pour le professeur : la rétroaction doit être constructive, les informations peuvent confirmer également les aspects positifs du cours et la démarche ne doit pas nuire, même indirectement ou involontairement, au professeur lors de son évaluation statutaire.

Une démarche souple

La rétroaction en cours de session se distingue également du fait qu'elle ne donne pas lieu à une procédure aussi encadrée que l'évaluation de la prestation d'enseignement en fin de session. Elle n'est pas forcément réalisée pour chaque cours et pour chaque session où un professeur donne la prestation. Il n'y a pas forcément un questionnaire : l'exercice peut être ouvert et réalisé oralement. Elle n'a pas forcément lieu exactement à la mi-session ni à un seul moment. Elle peut porter sur des objets très spécifiques plutôt que de chercher à capter l'ensemble des dimensions de l'enseignement.

Cette souplesse est nécessaire pour permettre au professeur et aux étudiants de tirer le meilleur profit de la rétroaction et elle découle naturellement du caractère réfléchi et volontaire de la démarche. Cette souplesse est aussi requise pour permettre d'apporter une information nouvelle qui est peu susceptible d'être recueillie lorsque, par exemple, le questionnaire d'évaluation en cours de session serait le même ou semblable à celui complété par les étudiants en fin de session, surtout lorsque ceci se répéterait de trimestre en trimestre.

En fonction de ses besoins et de la situation, un professeur pourrait par exemple⁴ :

- demander aux étudiants d'inscrire sur une feuille à remettre à la fin du cours deux aspects positifs du cours, deux aspects négatifs et des propositions, s'il y a lieu;
- demander le même exercice mais en spécifiant ces aspects positifs et négatifs pour le professeur et le cours d'une part et d'autre part pour la contribution des étudiants au cours;
- distribuer un questionnaire fermé portant sur des dimensions de l'enseignement qu'il souhaite améliorer ou cherchant des informations relatives à une modalité du cours (utilisation de WebCT, résolution de problème en classe, etc.) qui peut être nouvelle ou nécessiter un monitoring soutenu;
- amener les étudiants à réfléchir en petits groupes pendant quelques minutes au sujet de ce qui les aide à apprendre et au sujet de ce qui les aiderait à apprendre (Small Group Instructional Diagnosis, Lenze, 1997);
- demander à quelques étudiants d'agir à titre de comité de liaison représentant les étudiants et rencontrer ce comité à quelques reprises dans un esprit de recherche d'une meilleure qualité de l'enseignement et des apprentissages.

Les modalités choisies et les ressources disponibles (temps du professeur, assistants, etc.) doivent permettre un retour rapide sur les résultats de la démarche. Une compilation par l'enseignant devrait lui permettre une réflexion sur son enseignement et un retour rapide en classe. L'utilisation d'un questionnaire dont la compilation des réponses et l'analyse des résultats prendraient plus d'une semaine est déconseillée. Au contraire, des résultats synthétisés, permettant un retour rapide en classe pour un échange avec les étudiants au sujet de l'enseignement, feront en sorte que les étudiants se sentent pris en compte.

L'information obtenue à l'aide de la rétroaction des étudiants en cours de session pour améliorer l'enseignement gagne à être la plus concrète et spécifique que possible afin de permettre d'améliorer l'enseignement. Elle peut compléter les résultats des évaluations de la prestation d'enseignement de fin de session, de même que les commentaires qui les accompagnent, pour que le professeur identifie ce qui peut être amélioré et comment le faire à partir de ces informations. La rétroaction en cours de session est l'occasion d'obtenir une information directement utile grâce à des moyens adaptés et aux échanges avec les étudiants.

Conclusion

La clarification des caractéristiques et des conditions de réussite de la rétroaction des étudiants en cours de session pour améliorer l'enseignement devrait permettre de réaliser une meilleure promotion de son utilisation. Son caractère léger et permettant un réajustement rapide devrait permettre de maximiser son effet sur la qualité de l'enseignement à l'Université de Montréal. Cette rétroaction s'intègre alors naturellement à l'enseignement et à son amélioration.

⁴ Claire Bélanger (2004) : « L'évaluation formative de l'enseignement en cours de trimestre », Les midis du CEFES, CEFES, Université de Montréal. On y trouve aussi des exemples d'activités d'évaluation formative des apprentissages qui permettent un ajustement continu de l'enseignement.

Références :

BERNARD, Huguette (1992) : « Processus d'évaluation de l'enseignement supérieur – Théorie et pratique », Éditions Études Vivantes, Laval, 174 pages.

BÉLANGER, Claire (2004) : « L'évaluation formative de l'enseignement en cours de trimestre », Les midis du CÉFES, CÉFES, Université de Montréal.

CENTRA, J. A. (1993): « Reflexive Faculty Evaluation: Enhancing Teaching and Determining Faculty Effectiveness », Jossey-Bass, San Francisco.

HUBA, M. E. & FREED, J. E. (2000) : « Learner-Centered Assessment on College Campuses – Shifting the Focus from Teaching to Learning », Allen & Bacon, Boston.

LENZE, Lisa Firing (1997): « Small Group Instructional Diagnosis » dans Kathleen T. Brink & Robert J. Menges (éditeurs): « Practically Speaking: A Sourcebook for Instructional Consultant in Higher Education », pages 143 à 146, New Forum Press.

MARINCOVITCH, Michele (1998): « Using Student Feedback to Improve Teaching » dans Seldin, Peter: « Changing Practices in Evaluating Teaching: A Practical Guide to Improved Faculty Performance and Promotion/Tenure Decisions », Pace University, chapitre 3.

OVERALL, J. U. & Marsh, H. W. (1979) : « Midterm feedback from students: it's relationship with instructional improvement and students' cognitive and affective outcomes », *Journal of Educational Psychology*, volume 71, pages 856-865.

Rapport d'étape à l'Assemblée universitaire, Groupe sur l'évaluation de l'enseignement, Université de Montréal, 8 septembre 2004.

Rapport à l'Assemblée universitaire, Groupe de suivi sur l'évaluation de l'enseignement, Université de Montréal, janvier 2001.

SMITH, Ronald (2001) : « Formative Evaluation and the Scholarship of Teaching and Learning », *New Direction for Teaching and Learning*, John Wiley & Sons, numéro 88, hiver 2001, pages 51 à 62.